

Les banques face aux risques liés à la pandémie du Covid19

Parti en Chine, la « deuxième » économie mondiale, l'épidémie du Covid19, est devenue en un temps record une pandémie. Très contagieuse, pour limiter sa propagation les Etats ont été amenés à prendre des mesures très contraignantes.

Ces mesures de révisions budgétaires, de confinements et de restrictions n'ont pas seulement perturbé les conditions de vie des populations. Elles ont fait plonger l'économie mondiale dans une récession. La production est à l'arrêt pour certaines activités et le ralentissement dans d'autres, et la demande aussi n'est pas en reste.

Face à cette conjoncture économique, qui n'échappe à aucun secteur d'activité, les banques sont appelées à continuer de jouer leur rôle de financement pour ne pas accélérer le ralentissement économique causé par la crise du coronavirus.

Dans ces conditions, les banques ont pris leurs dispositions :

- du point de vue opérationnel les plans de continuité d'activités ont été activés
- focus sur les engagements sur des contreparties qui sont affectées par la crise
- l'octroi de crédits est devenu sélectif et en fonction du secteur et/ou de la zone géographique

Le Covid-19, un risque opérationnel émergent :

Avec la pandémie du Covid-19, les établissements bancaires comme pour la plupart des entreprises, ont pris des mesures pour assurer la sécurité de leur personnel et ont élaboré des plans pour assurer la continuité de leurs activités.

L'impact du coronavirus est donc visible sur le réseau physique avec la fermeture de certaines agences bancaires, la division des équipes, la baisse de la fréquentation des clients et l'apparition du travail à distance.

A l'heure du bilan, l'avènement du Covid19 pourrait s'avérer coûteux pour les banques en termes de charges et les pertes opérationnelles vont être atténuées par les mesures anticipatives prises pendant cette crise sanitaire.

La gestion du portefeuille :

Les banques ayant octroyé des concours à des entreprises dont les activités pourraient être impactée par la pandémie, doivent mener une revue rigoureuse de leur portefeuille.

Cette revue devra permettre aux banques d'identifier les entreprises qui présenteront des difficultés de trésorerie et les proposer un nouvel échéancier de remboursement, et de maintenir leur coût du risque à un niveau acceptable et leur ratio de solvabilité satisfaisant.

Pour cela, il faudra que les régulateurs assouplissent les règles prudentielles. Choses faites : l'ensemble des établissements de supervisions et les banques centrales ont pris des mesures d'assouplissement et d'accompagnement pendant cette crise.

La distribution du crédit :

Dans un contexte de ralentissement économique, le financement de projets d'investissement et des besoins d'exploitation devient très sélectif. L'analyse des demandes de financement tient compte de ce nouveau facteur « coronavirus ».

Si les secteurs exposés au risque de pandémie comme le tourisme, les transports et la restauration obtiennent difficilement un financement, l'industrie agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique et activités connexes et les NTIC ont vent poupe.

En conclusion :

Cette crise sanitaire va certes impacter l'activité bancaire mais elle aura permis aux banques à découvrir leur vulnérabilité face à des chocs exogènes non maîtrisable et à développer des nouvelles pratiques de fonctionnement.

Elle pourrait être assimilée à un stress-test pour évaluer la solidité du système bancaire et dont les recommandations seront :

- L'accélération des processus de digitalisation pour disposer d'un plan continuité d'activité efficace
- la diversification des risques pour ne pas exposer la banque à des difficultés élevées en cas de récession d'un secteur et/ou d'une zone

Oumar BA
Analyste Financier
Oumar22.ba@gmail.com